



Caractéristiques

Le broyeur est intégré dans le volume de la cuvette, en général carénée. Cette cuvette doit être conforme à la législation en vigueur qui impose entre autres :

- un diamètre d'évacuation supérieur à 22 mm,
- une évacuation sur une canalisation d'eaux-vannes suffisamment ventilée,
- l'absence de reflux et de parties ascendantes,
- l'isolement acoustique de l'équipement.

Bénéfices

- Faible encombrement
- Solution toilette supplémentaire sans évacuation sanitaire classique



Compact - SFA

SFA
